

**Attestation sur l'honneur portant sur une contrainte stricte
de hauteur liée à l'exploitation de radars**

Nom du Producteur :

Adresse du Producteur :

Nom de l'installation :

Adresse de l'installation :

Siret de l'installation :

Je soussigné,,
dûment habilité à représenter l'organisme / la société,
.....
sis [adresse]
dont, le cas échéant, le numéro SIREN est,
atteste que ledit organisme / ladite société exploite des radars mentionnés à l'article 4 de l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement,
et que le parc
mentionné en objet est situé dans une zone imposant que la hauteur maximale des aérogénérateurs ne dépasse pas cent-trente-sept (137) mètres.

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité administrative compétente.

J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'engage la production d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et notamment de l'article 441-7 du code pénal aux termes duquel « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 € d'amendes le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.

(nom, qualité et signature)

Fait à.....

Le